

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie, Bâtiment, Commerce (PRAP IBC)

Les contraintes liées à l'activité physique en milieu de travail sont à l'origine de plus du tiers des accidents du travail et de près de 80 % des maladies professionnelles reconnues. Cette formation permet au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies. Cette formation répond à l'obligation pour l'employeur d'informer et former les salariés effectuant des manutentions manuelles (art. R4541-8 du Code du Travail).

Objectifs

- Devenir acteur de la prévention dans sa structure et donc acteur de sa propre prévention
- Connaître les risques liés à l'activité physique et participer activement à leur prévention
- Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer
- Contribuer à la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique, en proposant des améliorations techniques et organisationnelles
- Avoir une prise de conscience des risques et adhérer aux règles de sécurité

Contenu

Conforme au programme national et au document de référence définis par l'INRS

- Description de sa situation de travail et place de l'activité physique
- Identification de l'importance des dommages liés à l'activité physique en milieu professionnel (accidents du travail et atteintes à la santé) et

les enjeux humains et économiques

- Identification des différents acteurs de la prévention de l'entreprise
- Identification des situations dangereuses et évaluation des risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Identification des différentes causes d'exposition
- Identification des éléments qui déterminent l'activité physique en situation de travail
- Identification des aides techniques à la manutention
- Propositions d'améliorations susceptibles d'éviter, de réduire ou de supprimer les risques liés à l'activité physique, et l'alerte à donner du fait de l'existence de risques encourus
- Comment limiter les risques liés à la manutention manuelle de charges, en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

Méthodes pédagogiques

- Méthodes d'animation basées sur une participation active
- Formation pratique : analyse de situations de travail, apprentissage des techniques (gestes et postures)
- Supports pédagogiques écrits et audiovisuels, conçus pour un public peu ou pas lecteur
- Aide-mémoire INRS

Evaluation/Validation

- Évaluation continue lors des séquences d'apprentissage
- Certificat PRAP IBC délivré par le formateur ayant assuré la formation
- Attestation de compétences

FORMATEURS

Formateurs habilités PRAP IBC

PUBLIC

Salariés permanents, salariés polyvalents, stagiaires de la formation professionnelle

DURÉE

2 jours, soit 12 heures.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes

TARIFS, DATES

Rendez-vous sur www.ofesa.org

LIEUX

Sur tout le territoire national